

UNE FAMILLE DE REBOUTEURS LORRAINS

LES FLEUROT DU VAL-D'AJOL

C'ÉTAIT au bord d'une forêt, sur les hauteurs des Girmonts, un bûcheron s'acharnait à grands coups de hache à fendre un vieux tronc de chêne; quand tout à coup la hache produisit un son inaccoutumé, le nœud semblait bien dur et le bûcheron frappait plus fort. Le tronc s'ouvrit et le paysan se jeta à genoux, demandant pardon de ce qu'il appelait son crime. Un Christ, fortement cloué au chêne, avait été recouvert insensiblement par la croissance annuelle de l'arbre et enfermé en son sein, le bûcheron l'avait brisé de sa hache puissante. Il en ramassa soigneusement les débris, parcelles et esquilles et les rebouta... et Dieu, pour le récompenser, lui accorda, à lui et à sa postérité, le don de rebouter les membres humains, fracturés et disloqués.

Ainsi parle la légende.

Mais l'histoire (si nous voulons en croire les affirmations, parfois un peu opposées de Dom Calmet (1), de Claude des Charrières (2), de Durival, de l'abbé Bexon (3), du comte de Tressan (4), de Dom Tailly (5), de Dom Sirejean (6), des traditions conservées dans la famille, des archives du Val-d'Ajol, etc.), nous affirme que le premier rebouteur vald'ajolais connu s'appelait Demange.

(1) Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*. Nancy, 1751, art. Val-d'Ajol, utilise surtout la lettre de D. Sirejean.

(2) L'abbé Jean-Joseph Claude des Charrières, confesseur de la foi, né au hameau des Charrières (com. du Val-d'Ajol) en 1744, mourut à Strasbourg en 1831. Son histoire du Val-d'Ajol restée manuscrite, parle des Fleurot au chapitre 41.

(3) L'abbé Bexon, de Remiremont (1748-1784), collaborateur de Buffon.

(4) Louis-Elisabeth de la Vergne, comte de Tressan (1705-1783) « célèbre littérateur, lieutenant-général des armées, officier des armées du bon roi Stanislas, a donné au public la relation de la course (enquête quasi-officielle) qu'il fit chez les Fleurot. » (Cl. des Ch., *op. cit.*)

(5) Dom Tailly, bénédictin de Châtenois. *Lettres Vosgiennes*, 1787, lettre sixième, p. 88 et suiv.

(6) Dom Sirejean, bénédictin. Lettre à Dom Calmet, 17 juillet 1750 (*Mém. d'Arch. Lorr.* 1873).

Demange habitait la Houssière. Marié vers 1570 à Claudon, il en eut deux filles : en 1572 « Mathiate » et le 3 septembre 1575 « Jeannon ».

Vers 1600 Jeannon « fille Demange de la Houssière et de Claudon sa mère » épousa Colas Fleurot « demeurant à la Broche (1) ». Ils eurent un fils (2) en avril 1606 « Dominicus » (Dominique ou Demenge).

Demange de la Houssière n'ayant pas de fils, communiqua sa science de rebouteur à son gendre, Nicolas Fleurot.

Mais comment Demange a-t-il acquis cette connaissance surprenante d'ostéologie ?

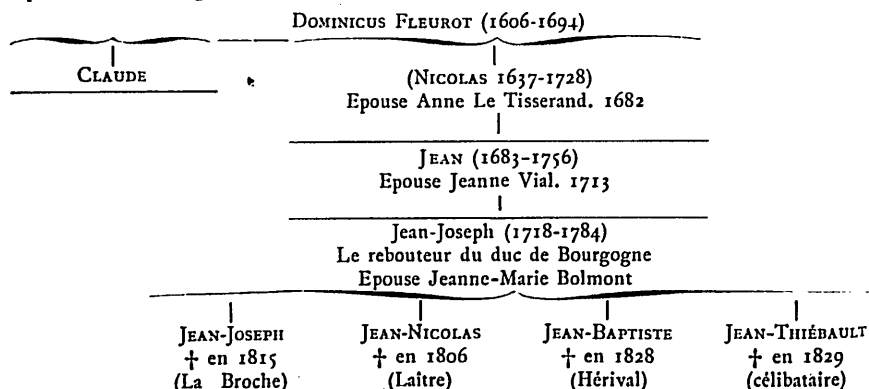
Les uns répondent : c'est une inspiration du Ciel, un don divin : de là les légendes du tronc d'arbre fendu par le bûcheron, et du soc de charrue qui met en pièces un crucifix de bois perdu dans la terre (D. Tailly). Mais dans la famille il ne reste aucun souvenir du crucifix brisé, puis rebouté. « Le peuple attribuait ces talents à des dons surnaturels pour avoir réparé des croix brisées par les religionnaires (protestants suédois), pansé des blessés et des malades abandonnés. » (Claude des Charrières.)

D'autres disent : « C'est au service des chanoines d'Hérival, dont ils étaient les fermiers, que les Fleurot auraient acquis leurs connaissances. » Affirmation insoutenable, car la Houssière et la Broche ne dépendirent jamais du prieuré

(1) La Broche est maintenant une ferme de la commune du Girmont-Val-d'Ajol, sur le flanc d'une vallée pittoresque à 600 mètres d'altitude. En aval, à environ 1,800 mètres, se trouve la ferme-moulin de la Houssière.

(2) Il est désormais très difficile d'établir l'arbre généalogique et de connaître tous les descendants de Colas Fleurot ; dans les actes de baptêmes du Val-d'Ajol, il existe une lacune de 1612 à 1631, puis dans les actes postérieurs (de 1632 à 1653) on relève les noms de 8 à 10 familles différentes de Fleurot, chacune de ces familles possédant un grand nombre d'enfants : aussi le nom patronymique de Fleurot est très répandu au Val-d'Ajol.

Voici cependant la généalogie des rebouteurs telle que j'ai pu la reconstituer par les actes de baptêmes et de mariage :



Chacune de ces trois branches a eu ses rebouteurs et se continue aujourd'hui en de multiples ramifications ; mais actuellement il n'y a plus de rebouteurs que dans la branche d'Hérival.

d'Hérival, et nulle part je n'ai vu qu'un de ces Fleurot ait été fermier d'une dépendance d'Hérival, ni que les chanoines aient été rebouteurs.

Quelques-uns attribuent cette science à un médecin suédois qui, transfuge de l'armée dévastatrice, se serait caché quelque temps dans les forêts de Faymont ; ses compatriotes partis, il serait sorti de sa cachette, aurait été recueilli à la Broche et aurait, comme paiement de l'hospitalité reçue, enseigné à ses bienfaiteurs les secrets du reboutage.

Beaucoup affirment, après Claude des Charrières, que « c'est à l'époque de l'invasion des Suédois en Lorraine, que les Fleurot furent initiés aux premiers principes de l'art qu'ils ont pratiqué depuis avec tant de distinction. Ils les reçurent, si on en croit la tradition, de Forget, médecin de Charles IV, il suivait partout le prince et vint avec lui au Val-d'Ajol après la levée du siège de Dôle et y resta plusieurs semaines. » On montre encore à 1,500 mètres de la Broche, au Haut de l'A (685 mètres d'altitude), les restes d'un camp retranché, où Charles IV, ou du moins quelques-unes de ses troupes ont campé en juillet-août 1633 et plus tard ; c'est de là que Forget serait venu donner « les premières leçons des réductions de fractures ou de luxations. »

Je crois plutôt que ce fut une connaissance naturelle, créée par les besoins de la campagne et corroborée par l'expérience de nombreuses opérations. En ces pays de bois et de montagnes, les fractures, les foulures, les luxations les entorses, les déboitements de membres sont fréquents, et comme les médecins étaient alors excessivement rares et peut-être aussi peu exercés dans la chirurgie et le reboutage, on s'adressait pour la guérison de ces accidents, à des praticiens, ordinairement des patriarches ou chefs de famille, qui conservaient et transmettaient à leurs enfants les procédés de guérir qu'on leur avait confiés, et les perfectionnements que parfois eux-mêmes y avaient ajoutés. Tel fut le cas de Demange de la Houssière.

Rien n'empêche toutefois qu'un médecin, Forget ou le Suédois, ne soit venu par des leçons spéciales, ajouter une connaissance plus scientifique de l'ostéologie aux procédés que Demange transmit à Colas Fleurot.

C'était donc avant et pendant ces terribles années de la Guerre de Trente-Ans, durant lesquelles la peste aggravant les maux d'une guerre sauvage réduisit les Lorrains à la dernière misère.

En 1636 la peste fit son apparition au Val-d'Ajol ; en quelques mois, plus de 500 paroissiens adultes périrent du fléau. La Broche fut le seul hameau qui n'eût point à souffrir de la peste « autant peut-être à cause des précautions sanitaires de ces habiles ostéologistes que par la salubrité de ce local d'ailleurs bien situé. »

(Cl. des Charrières, chap. 90) tandis que les vallées voisines étaient épouvantablement ravagées.

C'est alors que pour la première fois on parle de la science et de la charité des Fleurot. Claude des Charrières raconte que « les premiers ostéologues soignaient les pestiférés en les isolant dans des huttes, le long des ruisseaux saluaires, ou près des fontaines limpides. L'un d'eux, étant allé voir une femme atteinte de la contagion, qu'il avait isolée de la sorte, la trouva morte, mais avec assez de chaleur pour qu'une petite fille qu'elle allaitait continuât à lui presser le sein de sa bouche enfantine. L'homme charitable arrache l'enfant, la plonge dans l'eau courante, brûle ses habits et la porte chez lui pour la soigner. L'enfant a vécu, s'est mariée et a eu postérité. »

* * *

Leur science devint dès lors une science familiale. Vers le milieu du XVIII^e siècle, il y avait à la maison-mère, à la Broche, une grande chambre simplement ornée, renfermant les meilleurs livres de chirurgie anciens et modernes, des squelettes d'hommes et de femmes de quatre ou cinq âges différents, dont les os étaient reliés (comme en celui conservé encore maintenant au prieuré d'Hérival), puis d'autres squelettes démontés dont les différents os étaient confondus ensemble ; leur reconstitution exerçait l'expérience des plus habiles, et enfin des mannequins artistement faits qui leur facilitaient l'étude du fonctionnement des muscles.

C'est là qu'ils se formaient et initiaient leurs enfants. Dès l'âge de douze ans, ceux qui avaient quelque disposition pour le reboutage, connaissaient les os et les muscles, savaient démonter et replacer chaque pièce du squelette. Puis, quand ils étaient assez forts en cette étude des os, on leur apprenait à soigner les plaies et fractures ; dans une grande armoire se trouvaient toutes les espèces de bandages et de ligatures propres aux différentes parties du corps, toutes parfaitement étiquetées avec une explication où leur usage était bien défini.

Puis on appliquait la théorie à la pratique ; connaissant bien le mécanisme du squelette, on leur en faisait la comparaison sur un homme sain et bien conformé puis sur d'autres personnes estropiées. C'est seulement après les avoir initiés à toutes ces connaissances anatomiques, que les anciens leur apprenaient à opérer sur les malades, en leur faisant remarquer ce que chaque cas a de singulier et de relatif avec ceux qu'ils ont vus.

Mais les reboutages des novices se faisaient sur des animaux ; on les exerçait en cassant une patte ou en luxant un membre à un chien, à une chèvre ou à un

mouton, et le jeune rebouteur devait soigner immédiatement la bête et rebouter le membre.

On a vu de ces enfants Fleurot, jouant à la campagne avec leurs jeunes camarades, leur donner sur le champ les secours dont ils avaient besoin, quand dans leurs amusements un accident était survenu.

Dom Tailly raconte à ce sujet qu'un ecclésiastique du voisinage (un religieux d'Hérival probablement) donnait quelques leçons à un enfant de la famille. Celui-ci voyant à son maître un doigt difforme, l'avait saisi entre ses mains et essayait de le casser, mais il n'était pas assez fort, il le pliait, le tournait et le retournait, mais toujours inutilement. L'ecclésiastique le laissa faire pendant longtemps et lui demanda ensuite ce qu'il voulait faire de son doigt : « Je voudrais, répondit l'enfant, le remettre dans sa place. »

Dans leurs opérations de reboutage ils ne se servaient jamais d'instrument de fer, mais seulement des mains, et quand ils avaient remis en état la partie affligée, ils la frottaient avec un onguent qu'ils composaient eux-mêmes (1) et qui, comme antiseptique et reconstituant, produisait des merveilles. Ils faisaient les ligatures voulues et renvoyaient le malade sans rien lui demander, car ils faisaient du reboutage pour rendre service à l'humanité et non pour gagner de l'argent. Ils ne voulaient rien de ceux qu'ils voyaient dans la nécessité et très peu de ceux qui pouvaient largement les payer.

Un personnage gravement attaqué, qu'ils avaient guéri, leur jeta sur la table une bourse de louis d'or ; celui qui avait opéré se contenta d'en accepter un et remit le reste... M. le comte de Truchez leur offrit cette année (1750) trois gros écus. Fleurot se contenta d'un petit et encore, dit-il, que c'était trop. (Lettre de D. Sirejean à D. Calmet.)

On pourrait apporter une multitude d'autres exemples de désintéressement, mais c'est inutile, leur charité était proverbiale, non seulement dans les environs du Val-d'Ajol, mais dans toute la Lorraine et la Franche-Comté.

Mais en voici, continue Dom Sirejean, une nouvelle preuve. M. Doyette, ancien substitut d'Arches, de qui je le tiens, avait eu de la part du duc Léopold, commission de leur offrir l'exemption de l'impôt. Ils refusèrent cette grâce pour ce motif qu'ils ne voulaient pas être à charge à la communauté (2).

(1) La formule de cette « Graisse des Fleurot » a été remaniée et mise au courant de la science, tout en lui conservant son cachet d'originalité, par Amé Fleurot, jadis médecin au Val-d'Ajol. Le Baume Fleurot, diplômé par plusieurs Académies ou expositions, est maintenant la propriété de M. Hüchel, pharmacien à Héricourt (Haute Saône).

(2) En 1715, le rôle des contribuables du Val-d'Ajol porte pour le Girmont d'Amont : « Les héritiers Demenge-Fleurot, traitant playes et fractures, 14 sols 7 deniers ; et pour les biens que Jean Fleurot tient de feu Dominique Vial, de Faymont, son beau-père, 2 sols 6 deniers. » (*Arch. comm.*)

Aussi les Dames de Remiremont et la communauté du Val-d'Ajol, en retour de leur générosité, leur accordaient certains avantages ; parmi plusieurs autres, je relève le suivant : « Le 15 mai 1754, nous avons marqué aux Fleurot, rhabilleurs de membres humains, quatre pieds de bois à chaussures, gratis à cause des services qu'ils rendent au public. » (*Arch. dép.*, G. 1134.)

Sous le règne de Stanislas, fut adoptée la méthode nouvelle de la France de tirer les miliciens au sort. Le premier tirage du Val-d'Ajol se fit au prieuré d'Hérival, il y eut 36 miliciens ; à l'origine les Fleurot tiraient à la milice comme leurs compatriotes ; mais s'il faut en croire Dom Tailly (p. 105) une année « alors que les Messieurs Fleurot étaient dans le cas de tirer au sort, les miliciens du Val-d'Ajol ne voulurent pas le permettre, ils les firent sortir des rangs et s'offrirent de grand cœur de tirer pour eux et de les exempter à jamais, de crainte, disaient-ils, de les perdre et de priver la province et tout le pays de gens si utiles et si nécessaires à l'humanité souffrante. » Mais plus tard, Louis XV les en exempta à perpétuité ; quand, sous l'Empire, ils réclamèrent la continuation du même droit, ils confièrent leurs lettres d'exemption et d'autres papiers de famille au sous-préfet de Remiremont, mais la faveur ne fut point accordée et tous les papiers furent à jamais égarés ou détruits.

Une charité si grande et une étude si approfondie de l'art du reboutage, avec les succès nombreux qui en résultaient, les firent connaître bientôt des deux provinces de Lorraine et de Bourgogne.

Les Fleurot n'exerçaient pas seulement à la maison, mais encore à Plombières, dont ils recommandaient les eaux à quelques-uns de leurs malades ; à Remiremont, où ils se rendaient à certains jours fixés et « où ils ne commençaient jamais leur travail avant d'avoir entendu la messe. » (D. Sirejean.) Souvent ils se transportaient à Epinal ou dans d'autres villes de la province quand leur présence était nécessaire. D'autres fois, des personnes de la plus haute distinction, par délicatesse ou parce qu'elles ne pouvaient se transporter dans les Vosges, les invitaient à venir à leur secours et les faisaient chercher dans leurs carrosses, et « partout ils opéraient des cures si extraordinaires qu'elles paraissent miraculeuses. »

Les ducs de Lorraine eurent, eux aussi, recours aux Fleurot, à la suite de quelques accidents. « Au commencement du XVIII^e siècle, un de leurs anciens fut appelé pour soulager S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, aïeule de l'empereur régnant, qui s'était fait un entorse en descendant de son carrosse, un de ses pieds s'étant embarrassé dans les plis de sa robe. Elle souffrait considérable-

ment des fomentations avec lesquelles les chirurgiens prétendaient la guérir, parce que c'étaient des décoctions d'herbes échauffantes, comme de la sauge avec du vin, etc., qui irritaient de plus en plus le mal. Le bon vieillard s'étant fait instruire bien exactement de la nature des remèdes qu'on lui avait appliqués, se contenta de conseiller à la duchesse de prendre des bains dans une décoction de mauve et autres plantes émoullientes qui calmèrent tellement ses douleurs qu'ils la guérirent en fort peu de temps. » (Tailly, f. 98.)

Aussi, nos ducs, pour les récompenser et les encourager à secourir leurs sujets, les autorisèrent par des lettres patentes à exercer leur art dans toute l'étendue de leurs états. Le duc Léopold, touché de leurs vertus et émerveillé de leurs succès, voulut les anoblir; mais ils refusèrent cet honneur bien mérité, représentant respectueusement à leur duc que leurs enfants pourraient s'enorgueillir de leur noblesse et se dispenser de servir l'humanité.

Leur science, leurs succès et leur désintéressement excitèrent la jalousie; certains « qu'on aurait cru devoir mettre parmi les plus éclairés » — probablement des médecins — les dénoncèrent au pouvoir, les chicanèrent et même leur tendirent des embûches. Qu'on en juge par l'anecdote suivante, extraite d'une lettre de Madame la marquise du Deffand à Horace Walpole (1) (1^{er} février 1770) :

« On ne parle que de la guérison de M^{me} la duchesse de Luynes. Elle avait le bras droit démis, il y a trois ou quatre mois; les chirurgiens le lui avaient remis tout de travers; elle était restée estropiée; il fallait que son bras fût soutenu par une écharpe et elle ne pouvait remuer les doigts. Les chirurgiens prétendaient qu'elle avait un os fêlé, et disaient tous qu'il fallait en venir à lui couper le bras.

« Il y a en Lorraine une famille qu'on appelle les Valdajeux, parce qu'ils habitent un village de ce nom, qui ont un talent singulier et infaillible pour remettre les membres cassés et démis.

« On a fait venir un de cette famille, qui, après avoir examiné le bras de M^{me} de Luynes, a affirmé qu'elle n'avait point l'os fêlé et qu'il répondait de sa guérison; mais que, comme le bras avait été mal remis, il s'était formé une espèce de calus qu'il fallait commencer par dissoudre, ce qu'il a fait. Il n'y a que quatre jours, après des douleurs inouïes qui ont duré très longtemps, et où il a fallu employer la force de plusieurs hommes, il lui a si parfaitement remis le bras qu'elle s'en est servie sur le champ et qu'elle s'en sert comme de l'autre. Ce pauvre homme logeait chez un de ses amis, et il y a dix ou douze jours, qu'étant à une porte où il voulait entrer, il fut attaqué par deux hommes. Il reçut

(1) Horace Walpole (1717-1797), comte anglais, personnage politique et littérateur, vint à Paris en 1765 et se lia avec M^{me} du Deffand, cette liaison dura quinze ans. — M^{me} du Deffand (1697-1780) amie de Voltaire et des philosophes, intelligente et spirituelle.

un coup d'épée qui heureusement, n'est pas dangereux. Actuellement il loge à l'hôtel de Luynes. La rage des chirurgiens contre ces bonnes gens qu'on appelle les Valdajeux est si grande qu'ils ont obtenu dans leur pays d'être toujours accompagnés d'un homme de la maréchaussée quand ils vont d'un lieu à un autre. »

L'autorité fut donc obligée bien des fois de venir à leur secours et de les protéger contre leurs ennemis ; et non seulement nos ducs, mais encore les gouverneurs de Bourgogne, durent leur donner des sauf-conduits. On nous a conservé le texte de l'un d'eux :

« Charles-Eugène, duc de Leny, pair de France, lieutenant-général des armées du Roy et au gouvernement de la province du Bourbonnais, gouverneur des villes et citadelles de Mézières et Charleville, commandant en chef pour le service de Sa Majesté dans le comté de Bourgogne.

« Nous étant bien et demeurant informé, de l'expérience et de la capacité des nommés Claude et Nicolas Fleurot frères et de leurs fils, demeurant au Val-d'Ajol, au fait de l'art de bailler ou de remettre les parties du corps humain et les membres rompus, démis ou mutilés et que leur grande adresse à ce sujet pour être dans la suite, comme elle a cy-devant été très utile et avantageuse aux sujets de Sa Majesté dans cette province, avons aux dits Fleurot, pères et fils, permis comme de fait leur permettons de venir en cette province du comté de Bourgogne, pour y travailler de leur dit art, au soulagement des sujets de Sa Majesté, qui les requerront, défendons à toutes personnes de les empêcher, inquiéter, ni donner aucun trouble, à peine de punition suivant l'exigence du cas, enjoignons aux maires et échevins des lieux de l'étendue de notre commandement de leur prêter tout aide et assistance, en cas de besoin pour l'exercice de leur art. Fait à Besançon le trentième jour d'août 1725. Duc de Lény (1). »

Des accusations contre les Fleurot provoquèrent même une enquête qui fut toute à leur honneur. C'est le comte de Tressan qui nous la raconte :

« Les succès presque prodigieux des cures opérées par les Fleurot ont toujours excité l'envie et la jalousie de leurs voisins.

« La première fois que j'allais à Plombières, je m'informai particulièrement de cette famille ; je commandais alors dans cette partie de la Lorraine, il me fut aisé d'approfondir les détails que je voulais connaître. Les uns me parlèrent des Fleurot avec autant d'amour que d'admiration ; un petit nombre de gens que je croyais devoir être les plus éclairés voulut jeter un vernis de superstition et

(1) Copie collationnée à l'original et y rendue conforme par le notaire général soussigné du Val-d'Ajol le 29 mai 1742. G. Frémiet.

d'ignorance sur la manière avec laquelle les Fleurot en usaient dans leurs opérations. Je crus cependant les rapports qui leur étaient le plus favorables ; je me fis un honneur et un devoir d'examiner les faits par moi-même pour me mettre en devoir de les dévoiler. Une étude assez suivie que j'ai faite, dès ma jeunesse, de l'anatomie, me mettait à porter de distinguer la science réelle d'avec le prestige.

« Je fus au Val-d'Ajol, sans faire annoncer mon arrivée, en habit uni, un seul domestique qui me suivait, rien ne leur annonça que l'abord d'un étranger, arrivé au hasard au milieu de leurs habitations.

« C'est à une lieue et demie de Plombières en un vallon assez spacieux formé par plusieurs gorges réunies, qui montre un aspect riant, où l'on reconnaît une culture assidue et dirigée avec industrie. Une seule famille, partagée entre quatre ou cinq habitations, élevée dans les mêmes principes, reconnaissant un chef dans le plus ancien et le plus éclairé de ses membres, s'occupe sans cesse du bien public, de l'éducation de ses membres, du soulagement des malheureux et d'agriculture.

« Tout m'édifia, tout m'attendrit en entrant dans une de leurs premières maisons ; je me refuse avec peine au plaisir de décrire la propreté et l'ordre qui y régnaient, l'honnêteté de ceux qui y habitaient, j'y reconnus tous les traits les plus simples et les plus touchants de la véritable hospitalité.

« Mon but était de connaître le degré d'instruction où les plus habiles étaient parvenus dans un art fondé sur une science exacte et réelle. Après m'être rafraîchi et avoir admiré tout ce qui était du ressort de l'économie rurale et du gouvernement intérieur de la famille, je demandai s'ils avaient quelques livres. Ils me dirent que leurs livres étaient rassemblés dans une maison peu distante, qu'occupait le chef de la famille. Ils m'y conduisirent ; j'y fus reçu par un homme âgé, respectable, qui sous un air rustique, me montra des mœurs douces et polies. Il me fut facile d'entrer en relations avec lui, je lui demandai quels principes de son art il avait étudiés.

« Il me répondit : les bons livres, l'expérience ont été les seuls maîtres de mes pères, je n'en ai pas eu d'autres, et cette tradition passera à mes enfants. Il m'ouvrit alors un grand cabinet simplement orné, mais riche par ce qu'il contient. »

C'est alors que le comte de Tressan vit les livres, squelettes, mannequins, bandages et ligatures dont nous avons parlé plus haut, et qu'il apprit de la bouche du vieillard leur méthode complète, théorie et pratique, l'initiation des jeunes et les études progressives des plus âgés ; Fleurot termina en disant : « Voilà toutes les leçons que j'ai reçues, celles que nous donnons à nos enfants et la bénédiction de Dieu se répand sur nos soins. »

Et le comte de Tressan revint de sa visite inquisitoriale édifié par leurs vertus,

charmé de leur hospitalité, émerveillé de leur science ostéologique et des guérisons obtenues.

Cette visite eut lieu probablement avant 1756. Le bon vieillard était Jean Fleurot, fils de Nicolas Fleurot et de Anne Le Tisserand. Né le 3 septembre 1683, il est celui dont parle Dom Calmet dans son Histoire, il avait épousé Jeanne Vial, de Faymont, qui lui avait donné plusieurs enfants et il mourut le 20 mars 1756 « regretté de toute la paroisse et des environs, à cause des services qu'il rendait à tout le monde comme rhabilleur de membres. » (*Acte de décès.*)

Jean-Joseph Fleurot (1718-1784), son fils aîné « déjà aussi habile que son père (*D. Sirejean, 1750*), porta à son apogée la science du reboutage et la renommée de la famille.

Connu à la cour de Lunéville, il fut envoyé en octobre 1759 à Versailles par le bon roi Stanislas pour guérir le jeune duc de Bourgogne, l'aîné des fils du Dauphin (1).

Etant à la chasse, le jeune duc de Bourgogne était tombé de cheval. Pour ne pas attirer de disgrâce à son gouverneur, le duc de la Vauguyon, il garda le silence sur cet accident. Le roi fit appeler ses médecins et ceux-ci, pour porter leur diagnostic, avaient fait au duc des incisions douloureuses dans la cuisse, sans découvrir le mal et ses causes que le prince dissimulait toujours ; les douleurs augmentaient, les médecins étaient aux abois, et la famille royale craignait pour les jours de l'héritier de France.

C'est alors que Fleurot mandé par le Roi et son beau-père Stanislas, arriva à Versailles.

Fleurot fut introduit dans la chambre du prince, le Roi était présent et la Faculté assemblée ; les médecins se mirent à rire quand ils virent arriver ce bon villageois dans son costume lorrain. Mais le roi le fit approcher et lui montrant le lit du prince : « Examinez mon fils, voyez le mal qu'il a. Il souffre beaucoup. » Fleurot s'approche du patient et avec son air de bonté et de bonhomie : « Où avez-vous mal, mon petit ami ? demande-t-il au prince. — A la cuisse. » Le rebouteur, en palpant la partie malade, arracha un cri de souffrance au jeune duc ; le brave homme lui passa familièrement la main sur le visage : « Paix, mon

(1) Le Dauphin Louis, fils de Louis XV, avait épousé, en 1747, Marie-Joséphe de Saxe, qui lui donna entre autres enfants, 4 fils :

Louis, duc de Bourgogne, l'aîné (1748), mort en 1760.

Louis, duc de Berry (1754), plus tard Louis XVI.

Louis, comte de Provence (1755), plus tard Louis XVIII.

Charles, comte d'Artois, plus tard Charles X.

ami, lui dit-il, je ne vous ferai pas mal. Mon prince vous avez tombé. — C'est vrai. — Il y a longtemps déjà que vous avez tombé. — Oui. — Vous avez l'os de la cuisse cassé. » Le roi dit au médecin du Val-d'Ajol : « Que faut-il faire, mon fils souffre beaucoup ? Fleurot répondit : « Je ne peux vous rien faire ici, il n'y a que les eaux de Plombières qui puissent le reguérir (1). »

Louis XV vit qu'il avait diagnostiqué juste et voulut lui aussi l'anoblir, mais Fleurot refusa simplement disant que cette faveur ne changerait rien à sa façon de vivre (2), mais que ses enfants pourraient s'enorgueillir de ce titre et oublier qu'ils se doivent aux malheureux.

Et comme le roi insistait : « Que me demandez-vous ? » Fleurot se contenta de dire : « Sire, je n'ai rien à vous demander, si ce n'est que mes enfants présents et à venir soient exempts de tirer la milice. » La demande parut ennuyer le roi, qui aurait préféré donner des lettres d'anoblissement, mais néanmoins il l'exauça. Et il fallut bien des instances pour lui faire accepter une reconnaissance au-delà des frais de son voyage.

C'est durant ce même voyage à la cour qu'il faut placer le fait suivant (3).

Un prince ou un courtisan se serait démis la mâchoire en baillant trop fort. Fleurot ne voulant pas le soigner devant les médecins jaloux, le conduisit à l'écart. Il l'emmena dans le parc de Versailles et se promena quelque temps avec lui puis, à un moment choisi, tandis que le prince se retournait de son côté, Fleurot lui appliqua sous le menton un coup de poing si bien conditionné que la mâchoire fut instantanément remise à sa place.

Le jeune duc de Bourgogne, voulant lui aussi remercier et payer Fleurot de sa consultation, lui fit remettre un superbe cadeau. C'est l'ouvrage d'ostéologie de Monro (4), deux volumes in-folio, richement reliés, véritable chef d'œuvre typographique de ce temps. Sur la première page du volume, le jeune prince, de son écriture d'enfant a écrit ces mots : « Donné par moi, le duc de Bourgogne, le 20 mars 1760. » Sur le verso de la page : « Par ordre de Monseigneur le duc

(1) Cet épisode est extrait principalement de la *Relation de François Gèbin, ancien fermier des Bains de Plombières de 1765 à 1806, sur les faits dont il se souvient*. Il l'a recueilli de la bouche même de Fleurot « quand nous fûmes, nous deux, mon cousin Jacquot, l'inviter à ses noces. » *Plombières*, par Jean Parisot, f. 177 et 364.

(2) Quelques malins, probablement les médecins de la Faculté, un peu vexés de se voir battus par un paysan, inventèrent que le roi lui avait dit : « Fleurot, je te fais comte. » Et Fleurot aurait répondu : « Sire, je n'en mange pas. » Réponse ridicule, rééditée l'an dernier dans un ouvrage sur les Rebouteurs de France, qu'on ne saurait admettre comme probable sur les lèvres d'un Jean-Joseph Fleurot, qui avait soigné plus d'un comte et qui était le sujet connu et aimé du Chapitre de Remiremont, dont les membres les plus pauvres en noblesse comptaient au moins seize quartiers.

(3) Selon l'affirmation de son arrière-petite-fille, qui habite encore la Broche et tient le fait de ses ancêtres.

(4) Monro Alexandre (1697-1767), né à Londres, célèbre professeur d'anatomie à l'Université d'Edimbourg. Son traité d'ostéologie fut traduit en français par M. Sue, 1759.

de Bourgogne, j'ai remis cet ouvrage entre les mains de M. le Marquis de Bassompierre, pour le rendre à Jean-Joseph Floreau (*sic*). Jenac, premier médecin du Roi. » Puis un sceau aux armes du Prince (1).

Dès la fin du printemps 1760, des ordres furent donnés à Plombières pour préparer les choses nécessaires pour la saison du duc de Bourgogne, mais presque aussitôt il arriva un second ordre contremandant le premier, le prince était mort.

Fleurot ne revint pas immédiatement à la Broche, il fut retenu par le Roi et « fut ensuite pendant quelque temps professeur de bandages à l'école vétérinaire établie alors à Charenton. » (Claude des Charrières.)

De retour au Val-d'Ajol, il continua avec succès sa bienfaisante influence, jusqu'à sa mort le 10 novembre 1784.

Marié à Jeanne-Marie Bolmont il en avait eu quatre fils qui tous quatre continuèrent l'œuvre de leur père : Jean-Joseph, chef de la branche de la Broche. — Jean-Nicolas, chef de la branche de Laitre (2). — Jean-Baptiste, chef de la branche d'Hérival et Jean-Thiébaud qui mourut célibataire.

C'est de l'un d'eux que nous parle Dom Tailly (f. 185). « Au retour de cette petite promenade (dans les dépendances très pittoresques d'Hérival) nous fîmes la rencontre d'un jeune homme de la famille des Fleurot. L'empressement que j'avais de converser avec lui fut cause qu'on l'invita à dîner avec nous (au prieuré); il nous apprit qu'il allait à une maison voisine remettre la jambe cassée à une pauvre femme qui avait fait une chute dans la matinée. Il opéra devant nous, et cette opération ne dura que sept minutes au plus, avec tout l'appareil nécessaire. Tout le monde en fut dans l'admiration et je reconnus par là la vérité de ce qu'on m'avait dit. »

Cela se passait en 1787. Voici venir la Révolution : les Fleurot ne seront pas de ces révolutionnaires enragés qui veulent la fin de toute société et de toute religion, oh non ! mais ils sont de ces esprits si nombreux alors qui croyaient voir dans la Révolution une occasion et un moyen de changer bien des rouages vieux et usés de l'Ancien Régime et même de bâtir à neuf une société nouvelle et surtout ils seront toujours les hommes du pouvoir : un peu jacobins sous la Terreur et le Directoire, impérialistes avec Napoléon, puis royalistes au retour des Bourbons, re-impérialistes aux Cent-Jours (3) et définitivement royalistes avec Louis XVIII et Charles X

(1) Mi-partie de France et mi-partie d'Ecosse m'a affirmé un spécialiste (?). Ces deux volumes conservés chez Mme veuve Fleurot, de Faymont, dont le mari était l'ainé de la branche aînée des Fleurot, sont un des très rares exemplaires de l'édition de Paris, 1759.

(2) Laitre est le hameau central du Val-d'Ajol. Jean-Joseph Fleurot y avait fait construire une maison bourgeoise qui fut appelée « la Petite Broche. »

(3) Voir les délibérations des conseils municipaux du Val-d'Ajol et d'Hérival, dont ils étaient maires.

Mais si nous devons un hommage aux Fleurot maires du Val-d'Ajol et d'Hérival qui, pendant plus d'un demi-siècle, présidèrent avec talent et succès aux destinées des deux communes, il n'en est pas moins vrai que leur grand titre d'honneur a été, est, et sera toujours leur science et leur pratique du reboutage.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, les Fleurot continuèrent à rebouter, soit à la Broche, berceau de la famille, soit à Laitre, soit surtout à Hérival où l'un des fils de Jean-Joseph avait acheté une maison lors de la vente des biens du Prieuré (1); en tout 6 ou 7 rebouteurs formés à l'école de leur grand-père.

Et l'on venait des environs, et l'on venait de loin, de très loin, malgré des chemins fort peu praticables; il ne se passait pas de semaine, sans que n'arrivassent chez les rebouteurs plusieurs blessés et estropiés et que les Fleurot ne fussent demandés à domicile pour des cas graves et urgents. Leur renommée s'en était allée même par delà les départements des Vosges et de la Haute-Saône, et elle est restée encore dans la mémoire des anciens. J'en ai entendu souvent me dire: « Ah! vous habitez le Val-d'Ajol, c'est le pays des rebouteurs, de la famille des Fleurot (Floreaux, Floriot ou Fleuriot, disaient quelques-uns.) Est-ce qu'ils travaillent encore? J'ai connu un tel: il a été soigné par eux et guéri, et tel autre, les médecins l'avaient abandonné, il ne pouvait plus marcher, il s'est fait conduire au Val-d'Ajol et ils lui ont bien remis la jambe ..., etc. »

Mais les temps sont bien changés: autrefois, sous l'Ancien Régime, les Fleurot pouvaient, en toute sécurité, pratiquer leur art bienfaisant, les ducs de Lorraine, les gouverneurs de Comté et de Bourgogne et la cour de Versailles leur laissaient toute liberté et même les favorisaient de tout leur pouvoir. Mais maintenant tout est réglementé, il leur faut des diplômes d'officier de santé, de docteur en médecine, pour rebouter; quelques Fleurot acquirent ces diplômes, mais les autres continuèrent à rebouter sans les parchemins légaux.

Vers 1850 commencèrent les difficultés suscitées à ce sujet par la Faculté ou par quelques médecins jaloux.

Lorsque Napoléon III vint à plusieurs reprises à Hérival (étant aux eaux de Plombières en 1856-1857-1858-1865 et 1868), les Fleurot en profitèrent pour lui demander de leur accorder, comme sous l'Ancien Régime, des lettres patentes leur donnant droit d'exercer sans aucune inquiétude et sans diplôme l'art du reboutage; l'empereur les félicita de leur dévouement pour les miséreux, regretta de ne pouvoir déroger aux lois de l'empire relatives à l'exercice de la médecine et de la chirurgie et les exhorta, pour éviter toute difficulté, à suivre des cours de médecine et à prendre leur grade de docteur.

(1) Prieuré des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, fondé par Engibalde vers 1090, abandonné en 1791 par les religieux et détruit durant la Révolution.

Ce fut le coup de la mort pour les traditions du reboutage dans la famille des Fleurot ; dès lors ceux qui reboutaient si bien en 1850, s'éteignirent peu à peu, sans initier leurs enfants aux secrets de leurs ancêtres.

Une seule famille continua de rebouter, celle qui habite le prieuré d'Hérival : Jules Fleurot et aujourd'hui ses deux fils, un à Hérival, l'autre à Mossoux et sa fille en Amérique.

Je n'ai point qualité pour juger leur méthode ; mais je sais que si d'une part la médecine et la chirurgie ont fait depuis cinquante ans d'immenses progrès, d'autre part les rebouteurs actuels en sont restés aux traditions de Jean-Joseph Fleurot, si tant est qu'ils les aient même conservées, toutes.

Dieu me garde de leur jeter la pierre, j'aime à reconnaître leur dévouement désintéressé et à constater que la confiance des gens leur reste entière et cependant je ne puis m'ôter de l'esprit cette parole d'un membre de la famille me disant : « C'est dommage, Monsieur l'abbé, qu'ils n'aient pas été initiés comme les ancêtres. »

Des rebouteurs actuels, comme de tous ceux qui les ont précédés, je redirai en terminant l'appréciation de Claude des Charrières :

« Beaucoup les ont célébrés comme à l'envi. Il pourrait se faire qu'on les eût trop dépréciés depuis. . . On a beau dire, les Fleurot ont rendu de grands services dans le pays, et leurs détracteurs ne feront jamais autant de bien que ces hommes simples et sans titres » qui furent pendant près de trois cents ans, par leur science et leur charité, la providence du Val-d'Ajol et des provinces de Franche-Comté et de Lorraine.

L. LEVÊQUE.

